

CAP'JEUNES MONTFORT/MEU PROJET PEDAGOGIQUE 2018-2019

I- PRESENTATION GENERALE

1. LE PUBLIC
2. L'EQUIPE

II- LE SOCLE EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

III- FONCTIONNEMENT

1. LE CADRE GENERAL
2. LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT
3. EQUIPE D'ANIMATION
4. PARENTALITE

Mairie de MONTFORT-SUR-MEU

Boulevard Villebois Mareuil
BP 86219
35162 MONTFORT-SUR-MEU CEDEX
Tél. 02 99 09 00 17
Fax 02 99 09 14 04
mairie@montfort-sur-meu.fr
www.montfort-sur-meu.fr

I- PRESENTATION GENERALE

1. LE PUBLIC

Le Cap'Jeunes est une structure qui accueille les jeunes de 10 à 18 ans. Elle s'inscrit dans la continuité du développement de l'enfant puisque la commune de Montfort-sur-Meu propose un suivi des jeunes de l'Accueil de Loisirs (3-12 ans) au Cap'Jeunes (10-18 ans).

(Les éléments d'informations concernant les formalités, inscriptions et tarifs sont disponibles dans le livret de l'utilisateur du Cap'Jeunes).

Le Cap'Jeunes est ouvert toute l'année sur les périodes de vacances scolaires mais également les périodes scolaires (fonctionnement différencié).

Les jeunes accueillis sont répartis en tranche d'âge :

- Les 10-14 ans
- Les 15-18 ans

2. L'EQUIPE

L'équipe est composée d'une animatrice titulaire de diplômes lui permettant également d'exercer les fonctions de direction de la structure :

- FOUQUET Julie : B.P.J.E.P.S. A.P.T. (Activités Physiques pour Tous) ; PSC1

Cette équipe est renforcée pendant les périodes de vacances scolaires par 1 à 4 animateurs. Elle a pour objectif de mettre en commun les compétences de chacun pour proposer ce qu'il y a de mieux aux jeunes fréquentant la structure.

La structure a aussi recours pour certaines activités spécifiques à des intervenants extérieurs. Dans ce cas, c'est l'équipe d'animation qui est garante de la sécurité des enfants.

Par contre, lors d'interventions extérieures, l'équipe fera un travail de préparation avec les intervenants pour s'assurer que la méthode employée concordera avec le projet pédagogique.

II- LE SOCLE EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

Axe 1. L'expression et la communication des jeunes

En prenant en compte la parole des jeunes, la collectivité proposera des outils et services adaptés et accessibles qui favoriseront l'information, l'expression et l'engagement des jeunes.

Axe 2. Le développement de l'autonomie, de la confiance, de la citoyenneté et du sens de l'engagement des jeunes

Il s'agira de permettre aux jeunes d'aller plus loin dans l'apprentissage de l'autonomie et de la citoyenneté en leur donnant le goût de l'initiative et le sens de l'engagement. La collectivité s'attachera à renforcer la confiance entre les générations et à véhiculer une image positive de la jeunesse.

Axe 3. La place et la participation des jeunes dans la vie de la cité : débattre, agir et concrétiser

La collectivité veillera à ce que les jeunes puissent occuper une véritable place dans les décisions qui les concernent et participer de manière active à la vie démocratique locale. Les élus et les professionnels, en tant que facilitateurs, reconnaissent la capacité d'agir des jeunes, et sont présents pour les aider à mettre en place leurs projets.

Axe 4. L'ouverture et la créativité par la culture et les projets

La collectivité en diversifiant son offre culturelle permettra aux jeunes d’appréhender des pratiques culturelles, et en accompagnant les jeunes dans leurs projets, favorisera les expérimentations en encourageant et soutenant leurs initiatives, en valorisant les talents et la créativité.

Axe 5. Un accompagnement des jeunes dans une co-construction

La réussite de la politique jeunesse implique une responsabilité partagée de l’ensemble des acteurs éducatifs pour l’accompagnement du jeune dans ses différents parcours de vie et dans sa construction identitaire. La coopération entre les différents acteurs doit permettre de renforcer l’offre, la mutualisation pour plus de continuité éducative et de cohérence.

OBJECTIFS / MOYENS PEDAGOGIQUES et EVALUTIONS

Les objectifs pédagogiques :

- Permettre aux jeunes de devenir des citoyens acteurs
- Favoriser l’accès et la découverte d’activité diverses pour développer l’ouverture culturelle
- Adapter les structures éducatives et de loisirs aux besoins exprimés
- Améliorer la qualité des projets par la concertation et l’évaluation
- Développer les projets mis en place par les jeunes
- Favoriser l’accès aux nouvelles technologies

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens	Critères et outils d’évaluations
<p>➤ <u>Faciliter le passage de la tranche 10-14 ans vers la tranche 15-18 ans</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des activités entre adaptées à chaque tranche d’âges 	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines activités seront communes aux 2 tranches d’âges ainsi que des stages et mini camps. - Les animateurs interviendront sur les deux tranches d’âges au sein d’une même structure. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes qui fréquentent la structure - Nombre de 10-14 ans qui basculent sur les 15-18 ans
<p>➤ <u>Créer une passerelle entre l’A.L.S.H. et le Cap’Jeunes</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des activités entre l’A.L.S.H. et les 10-14 ans. 	<ul style="list-style-type: none"> - Deux activités par semaine seront proposées en commun lors de chaque période de vacances. 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de jeunes de l’A.L.S.H. qui participent aux activités communes. - Nombre de jeunes de l’A.L.S.H. qui basculent vers le cap’Jeunes.
<p>➤ <u>Proposer un accueil spécifique aux adolescents en fonction des envies et des âges</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - S’appropriier les lieux - Choisir ses activités - Prendre en compte chaque jeune comme un individu à part entière : reconnaître pour chaque ados son histoire personnelle et tenter de répondre aux besoins spécifiques de 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d’un accueil informel de 9h à 10h tous les matins pour les 10-14 ans et tous les soirs après 17h. - Pour les 15-18 ans, un accueil est proposé tous les jours de 14h à 	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire de satisfaction auprès des jeunes et des parents. - Fréquentation du local en fonction des tranches d’âges.

	chacun.	18h30. - Mise en place d'activités en soirées. - En dehors des vacances, le cap'jeunes accueille les 10-18 ans le mercredi et le samedi de 14h à 18h.	
<u>➤Favoriser l'apprentissage de la vie en collectivité et l'autonomie</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Leur laisser de l'autonomie, les aider à grandir. - Leur donner des responsabilités afin de les valoriser - Les impliquer dans la mise en place de projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation de mini camps - Mise en place de chantier jeunes - Proposition d'activité permettant de favoriser l'autonomie - Sorties pour lesquelles on établira avec les jeunes le comportement et les règles à avoir. <p>Les jeunes sont autonomes sur le temps du midi ; les animateurs sont présents mais pas responsables.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Questionnaire de satisfaction auprès des jeunes et des parents. - Observer l'évolution du jeune, leur intégration au sein du groupe. - Nombre de jeunes inscrits aux chantiers, aux camps, aux activités.
<u>➤Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la socialisation</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Entraide des jeunes durant les différentes activités que nous proposons - Implication dans la mise en place de projets - Faire partie de différentes actions sociales - Développer l'éco citoyenneté 	<ul style="list-style-type: none"> - Proposition d'activités favorisant la coopération (activités sportives, jeux de coopérations, de préventions...) - Mise en place d'activité nécessitant la récupération de matériel 	<ul style="list-style-type: none"> - Créer un questionnaire avec les jeunes dans le cadre des activités, des camps, des chantiers...sur leurs habitudes par rapport aux déchets, à leur consommation d'eau... - Mettre en place un questionnaire de satisfaction par rapport aux activités de coopérations.
<u>➤Créer des moments pour faciliter les échanges et l'implication avec les parents.</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Instaurer une relation de confiance, d'échange avec les parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Bon accueil et présence d'un animateur à leur arrivée - Aménagement de coin d'accueil - Pot en début et fin de séjour 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de parents qui viennent aux réunions d'informations - Nombre de parents qui viennent aux rencontres conviviales.
<u>➤faire émerger des projets de jeunes et les soutenir dans leurs démarches</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Faire que les jeunes soient force de propositions et acteurs de leurs loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> - Aller à la rencontre des jeunes dans la cité - Sur les temps d'accueils informels 	<ul style="list-style-type: none"> - nombre de jeunes rencontrés - nombre de projets enclenchés - nombre de projets finalisés

<p>➤ <u>Faciliter l'accès à la culture, au sport, aux activités manuelles et aux loisirs</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> - permettre aux jeunes de s'épanouir grâce à des activités pour lesquelles ils ont un intérêt. - faire découvrir des activités nouvelles aux jeunes. 	<ul style="list-style-type: none"> - être force de proposition par le biais des programmes et des discussions avec les jeunes - diversifier l'offre d'activités pendant les vacances - les rendre attractives avec des tarifs privilégiés. 	<ul style="list-style-type: none"> - nombre d'inscrits en fonction des thématiques proposées - ressenti des jeunes
--	---	---	--

Les différentes activités proposées sont mises en place pour répondre à un certain nombre d'objectifs et de valeurs :

Les activités sportives :

- La tolérance, le respect
- La découverte (en dissociant l'initiation de la compétition)
- socialisation
- Le bien-être
- Se surpasser, vaincre ses craintes
- Mobiliser les jeunes pour les faire sortir du quotidien
- La coopération

Les activités manuelles :

- Créativité/Expression
- Travail en groupe
- Découverte
- Récupération de matériel
- Eco citoyenneté

Les Sorties :

- Autonomie
- Responsabilité
- Prise d'initiative
- Socialisation
- Coopération
- Accessibilité
- Attirer des jeunes pour les guider vers d'autres activités (par ex. : activités culturelles)

Le Chantier :

- Responsabiliser les jeunes
- Développer leur éco citoyenneté
- L'auto financement

Les Stages :

- La socialisation
- Approfondir des projets
- La Découverte

Les Mini camps :

- Permettre à tout le monde de partir en vacances
- Responsabilité des jeunes
- Socialisation
- Vie en groupe
- Découverte de différents milieux

III. FONCTIONNEMENT

1. LE CADRE GENERAL

Le Cap'Jeunes a pour objectif d'avoir un lieu unique pour accueillir les jeunes de 10 à 18 ans avec des espaces dédiés aux 2 tranches d'âge (10-14 ans et 15-18 ans) ; l'espace unique permet de garder un esprit de passerelle entre ces deux tranches d'âge.

Afin de mettre en œuvre les orientations pédagogiques, il est proposé aux jeunes un fonctionnement différencié pour les deux tranches d'âge :

Pour les jeunes de 10-14 ans, sont proposés :

- De l'accueil informel
- Des activités informelles ou programmées
- Des stages
- Un axe prévention
- De l'animation de rue

Pour les jeunes de 15-18 ans, sont proposés :

- De l'accueil informel
- Des activités informelles ou programmées
- De l'accompagnement de projet
- Un axe prévention
- Des stages
- De l'animation de rue

L'idée, étant également de garder un esprit de passerelle, sont proposés de façon commune pour les 10-18 ans :

- De l'accueil informel
- Des activités informelles ou programmées
- Des stages

Thème l'accueil informel :

Il s'agit d'un espace-temps d'accueil d'adolescents qui peuvent aller et venir comme bon leur semble. Il se doit d'être éducatif, parce qu'il contribue à la construction de l'identité des adolescents : il favorise la mixité sociale, il crée un cadre convivial, il favorise les temps de parole et d'écoute, le respect du cadre. Cela doit être un lieu qui permet à l'animateur de prendre contact, et de recenser les besoins et attentes des jeunes, voire de susciter des envies et des idées. L'accueil informel n'exclut pas pour autant la possibilité de structurer ce temps par une activité.

Thème des activités programmées :

La proposition d'activités régulières a pour objectif d'amener les jeunes à découvrir et pratiquer de nouvelles activités (sportives, artistiques, culturelles...). Ce fonctionnement engage les jeunes à exprimer leurs désirs et leurs envies, à découvrir leurs capacités et leurs limites, à s'épanouir individuellement et collectivement, avec des activités permettant par exemple la mixité ou l'intergénérationnel. Ce cadre collectif permet d'expérimenter, de se confronter et de développer son esprit critique. Il nécessite une méthodologie qui va de la sensibilisation, à l'action, puis à l'évaluation.

Thème de l'animation de rue :

L'objectif est de toucher des publics méconnus, et/ou de maintenir un lien avec des jeunes qui ne fréquentent pas les structures, ou ne participent pas au projet. L'idée est d'aller vers les jeunes et de ne pas attendre qu'ils viennent vers l'espace d'accueil.

Dans sa réalisation, un travail d'équipe et d'analyse de la pratique sont essentiels. Il faut savoir « aller vers », présenter son rôle et son projet, communiquer de façon adaptée avec les jeunes, pouvoir les informer de l'offre-culturelle et sportive, pouvoir les accompagner dans leur démarche de projet, réussir à gagner leur confiance pour maintenir une relation.

Il faut également entrer en contact avec les adultes, légitimer la présence ou la demande des jeunes auprès des habitants, des élus, des services techniques...

Le public visé est celui qui se trouve sur l'espace public ; pas particulièrement le public défavorisé.

Thème de l'accompagnement de projet :

L'accompagnement de projets et initiatives est un temps permettant l'accompagnement, par les animateurs, des initiatives et projets de jeunes, collectifs ou individuels, suscitant leurs compétences, favorisant leur expérimentation vers l'autonomie et leur prise de responsabilité ainsi que leur participation à la vie de la ville.

Les projets peuvent naître sur les temps d'accueil informel, les temps d'activités et les temps d'animation de rue.

Les animateurs permettent d'aider les jeunes à passer de l'idée première à la réalisation de projets ou d'initiatives, à travers l'écoute, le dialogue, la formalisation, la structuration du collectif, l'orientation vers des ressources tiers et leur sollicitation.

Il cible particulièrement les plus de 15 ans mais il est constaté que cette démarche peut se mettre en place pour les 10-14ans ; se mettra davantage en place des projets collectif et nécessite plus d'implication de l'animateur. Les plus âgés sont eux à l'origine de projets plus individuels axés sur leur autonomisation.

2. LES MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Pendant les périodes scolaires :

Le Cap'Jeunes est ouvert le mercredi et le samedi de 14h à 18h. Il s'agit d'un accueil informel pendant lequel les jeunes collégiens et lycéens ont un accès libre et gratuit aux activités à l'intérieur du local (baby-foot, billard, fléchettes, console...).

Les animateurs sont systématiquement présents sur les temps d'ouverture; ils sont là pour aider les jeunes à concrétiser leurs projets, être force de propositions, les accompagner dans leurs démarches ou simplement les accueillir pour discuter. En plus des temps d'échanges, des activités se mettent en place en fonction des envies, des demandes et du nombre de jeunes présents.

Des animations spécifiques et/ou sorties peuvent également être organisées et prévues (elles ne font pas l'objet d'un programme établi mais se concrétisent selon les envies des jeunes).

Les animateurs vont également à la rencontre des adolescents dans les lieux publics (citystade, skate-parc, salles de sports...) sur ces temps.

Pendant les vacances scolaires:

Le Cap'Jeunes est ouvert du lundi au vendredi, de 14h à 18h30 pour de l'accueil informel.

- Pour les 10-14 ans :

Un programme d'activités est proposé. Ces activités se déroulent à la journée ou à la demi-journée. Elles sont riches et variées (culture, sport, loisirs, manuelles...). Elles ont lieu le matin de 10h à 12h ou l'après-midi de 14h à 17h. Toutefois, l'accueil des jeunes se fait à partir de 9h15 le matin et jusqu'à 18h30 le soir (Sauf activités spécifiques pour lesquelles les horaires seront précisés dans les programmes).

- Pour les 15-18 ans :

Un programme est également proposé. Deux à trois activités sont organisées par semaine. L'idée est que cette tranche d'âge soit davantage force de propositions et fasse preuve de plus d'initiatives. Des thèmes sont proposés et les activités moins

ciblées que pour les plus jeunes. Un accueil informel est proposé tous les après-midis de 14h à 18h30, parallèlement aux animations. C'est l'occasion de mettre en place des activités sur place ou de préparer des sorties avec les jeunes.

Pour ces 2 tranches d'âges, des soirées, des mini-camps sont également organisées pendant les vacances.
De même, des animations conjointes sont mises en place.

3. EQUIPE D'ANIMATION

LES FONCTIONS DES ANIMATEURS

- Assurer la sécurité physique et morale des jeunes.
- Participer, au sein d'une équipe, à la mise en œuvre d'un projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif dans le respect du cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs.
- Construire une relation de qualité avec les jeunes, qu'elle soit individuelle ou collective.
- Participer à l'accueil, à la communication et au développement des relations entre les différents acteurs, dont les familles.
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités.
- Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets.

LES FONCTIONS DE LA DIRECTION

- Situer son engagement dans le contexte social, culturel et éducatif.
- Conduire un projet pédagogique en référence au projet éducatif.
- L'animation de l'équipe.
- Assurer la gestion de l'accueil.
- Développer les partenariats et la communication.
- La gestion financière, matérielle et administrative.
- Les relations avec les familles
- La formation des animateurs, le suivi et la validation des animateurs stagiaires.
- L'élaboration du projet pédagogique avec l'équipe d'animation

Les animateurs s'engagent à mettre en place le projet pédagogique et les projets d'activités définies au sein des différentes réunions de préparation.

Ils participent, également aux réunions de préparation, d'évaluation et de bilan.

L'équipe se réunit 1 fois par jour pour :

- Faire un bilan de la journée passée.
- Analyser les points forts et les points faibles de la journée
- Préparer les activités du lendemain ou de la semaine
- Mettre en place des projets
- Echanger sur les ados.

4. PARENTALITE

La notion de parentalité et la communication avec les familles sont également des priorités de la structure d'accueil de mineurs. Aussi, à plusieurs moments de la vie dans la structure, cette notion est particulièrement travaillée.

Le temps d'accueil du matin et du soir ; chaque animateur prend le temps d'accueillir les parents et les jeunes sur les temps d'arrivée et de départ. Ce moment est également un vrai temps d'échange où de l'information ascendante et descendante est donnée (des parents aux animateurs et inversement). Les éléments qui sont fournis peuvent concerner le suivi sanitaire, le rythme de l'enfant, sorties ou activités à venir...